
NORME INTERNATIONALE



2185

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

**Mica muscovite en blocs, en feuilles minces et en lamelles —
Classification visuelle**

iTeh STANDARD PREVIEW
Première édition — 1972-11-01
(standards.iteh.ai)

[ISO 2185:1972](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/498060ad-3b23-4e3e-8ccf-f6d63f1964e/iso-2185-1972)
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/498060ad-3b23-4e3e-8ccf-f6d63f1964e/iso-2185-1972>



CDU 621.315.613

Réf. N° : ISO 2185-1972 (F)

Descripteurs : mica, muscovite, examen visuel, bloc, lamellé, couche mince, classement, vocabulaire

Prix basé sur 4 pages

AVANT-PROPOS

ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme Internationale ISO 2185 a été établie par le Comité Technique ISO/TC 56, *Mica*.

Elle fut approuvée en août 1971 par les Comités Membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	France	Suisse
Autriche	Inde	Tchécoslovaquie
Canada	Pays-Bas	Turquie
Egypte, Rép. arabe d'	Roumanie	U.S.A.
Espagne	Royaume-Uni	

Le Comité Membre du pays suivant a désapprouvé le document pour des raisons techniques :

U.R.S.S.

Les producteurs de mica du monde entier utilisent des systèmes divers, quoique fondamentalement semblables, pour la classification du mica suivant la qualité visuelle. La préparation d'une norme coordonnée sur ce point se heurte cependant à deux difficultés majeures. Tout d'abord, la classification du mica muscovite suivant la qualité, étant basée sur des essais visuels, dépend du coefficient personnel. Ensuite, des produits provenant de mines différentes ont des caractéristiques physiques si différentes que la mise au point d'une norme unique, avec des limites de tolérances raisonnables, devient une tâche extrêmement difficile. Il faut ajouter à ces difficultés le fait que la classification suivant la qualité doit être effectuée par un grand nombre de travailleurs individuels, et qu'elle subit l'influence de facteurs circonstanciels tels que les conditions d'éclairage, l'humeur du contrôleur, etc.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Compte tenu des circonstances indiquées ci-dessus, toute norme de classification suivant la qualité telle que décrite dans la présente Norme Internationale, peut tout au plus donner une idée approximative d'une qualité particulière et de sa position relativement aux autres qualités.

ISO 2185:1972

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/498060ad-7b23-4e3e-89ef-8d6621964e7c/iso-2185-1972>

En raison de ces considérations, il a été décidé de publier séparément ISO 67, *Mica muscovite en blocs, en feuilles minces et en lamelles – Méthodes de classement dimensionnel par grades*. Une autre Norme Internationale pour le classement par grades et visuel des clivures de mica muscovite est en préparation.

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 2185:1972

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/498060ad-3b23-4e3e-8ccf-f6d63f1964e/iso-2185-1972>

Mica muscovite en blocs, en feuilles minces et en lamelles — Classification visuelle

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale établit un système de classification du mica muscovite en blocs, feuilles minces et lamelles, en fonction de ses qualités visuelles et de ses imperfections de structure.

2 DÉFINITIONS

Dans la présente Norme Internationale, les termes utilisés ont les définitions suivantes :

2.1 «A» : Séries de réglures ou de stries se coupant sous un angle d'environ 60°.

2.2 chaîne d'air : Série d'inclusions ou de bulles d'air en forme de chaîne ou de bande.

2.3 gondolement : Unique ou multiples dépression(s) et saillie(s) de grandes dimensions.

2.4 fissures : Cassures visibles et irrégulières à l'intérieur des cristaux, qui peuvent être d'origine naturelle ou provenir d'un coup de mine, de manipulations brutales, etc.

2.5 enchevêtrement : Entrecroisement des plans de clivage qui produit un délitage défectueux et provoque des déchirures ou des cassures lors du clivage.

2.6 discoloration cristallographique : Discoloration apparaissant par bandes plus claires ou plus foncées que la couleur de base du mica; de telles bandes sont généralement parallèles aux faces cristallographiques du cristal dont le bloc est issu.

2.7 fissures filiformes : Fissures très minces de formes irrégulières, qui sont à peine perceptibles jusqu'à ce que le mica soit clivé en lamelles, produisant alors des lamelles déchirées.

2.8 mica dur : Mica qui, en fragments épais, rend un son presque métallique lorsqu'il est frappé.

2.9 stries entrecroisées : Réglures nombreuses qui se coupent en formant une série de «V» dont les branches délimitent des angles d'environ 120° et se joignent au sommet en figurant la structure d'une arête de hareng, d'une queue de cheval ou d'une plume d'oiseau.

2.10 trou : Perforation, quelquefois minuscule, à travers les lamelles.

2.11 inclusion : Insertion, entre les plans de clivage, d'un corps étranger soit d'origine minérale, soit d'origine gazeuse, par exemple : inclusion d'air, inclusion minérale.

NOTES

1 Les inclusions d'air se présentent sous forme de bulles argentées lorsqu'on les observe par réflexion et comme des points grisâtres quand on les regarde par transparence.

2 Les inclusions dites «végétales» sont d'une coloration jaune pâle, brune, verte ou argileuse, lorsqu'on les observe par transparence.

3 Les inclusions minérales sont nettement noires, rouges, brunes ou vertes, lorsqu'on les observe par transparence.

2.12 mica rubanné : Mica qui se brise en formant des bandes, par suite de fractures parallèles.

2.13 côtes ou rides : Dentelures parallèles en échelons.

2.14 petites rides : Ondulations multiples et courtes.

2.15 mica tendre : Mica qui, en fragments épais, rend un son mat lorsqu'il est frappé.

2.16 taches : Les taches proviennent de corps étrangers qui provoquent une perte partielle ou totale de transparence, et peuvent avoir la forme de mouchetures ou de pois de surface appréciable, soit par exemple : tache légère, tache végétale, tache argileuse, tache noire, tache rouge, moucheture noire, point ou pois de couleur claire, noire, rouge ou verte, etc.

NOTES

1 Les taches dites «végétales» sont jaune pâle, brunes, vertes ou de couleur argileuse, lorsqu'on les observe par transparence.

2 Les taches minérales sont nettement noires, rouges, brunes ou vertes, lorsqu'on les observe par transparence.

3 On ne possède pas de données permettant de confirmer l'impression que les taches «végétales» sont de nature organique. Les essais indiquent que ce sont des particules de divers oxydes de fer finement dispersées. La différence entre ces taches et les taches dites minérales est probablement due seulement à la concentration, la densité et le type de l'oxyde.

2.17 concrétions pierreuses et cavités d'origine minérale
Petits cristaux enchâssés ou cavités en résultant.

2.18 mica enchevêtré : Fragment de mica qui se clive bien en certaines de ses parties, mais se déchire en d'autres, produisant ainsi un pourcentage important de lamelles brisées. Ce terme s'applique parfois à l'interprétation des cristaux de mica.

2.19 angles rentrants : Fentes latérales convergeant vers le centre du fragment de mica.

2.20 ondulations : Dépressions et saillies alternées, pouvant être classées comme faibles, moyennes et importantes.

2.21 surépaisseur : Fragment de mica, qui, par clivage, produit des fragments plus épais d'un côté que de l'autre.

Pour les définitions relatives aux présentations commerciales et à l'ébarbage, se référer à ISO 67.

3 CLASSIFICATION VISUELLE DES QUALITÉS

La classification d'après la qualité visuelle du mica muscovite en blocs, feuilles minces et lamelles, comme indiqué en 3.1 et 3.2, est effectuée après ébarbage et détermination des grades, conformément à ISO 67.

3.1 Blocs et feuilles minces

3.1.1 La classification des qualités visuelles du mica muscovite en blocs et en feuilles minces comprend les 13 catégories suivantes :

V-1	Très clair	V-7	Très taché
V-2	Clair	V-8	Intensément taché
V-3	Semi-clair	V-9	Moucheté noir
V-4	Semi-taché	V-10	Tacheté noir
V-5	Taché qualité A	V-11	Taché noir
V-5.1	Taché qualité AI	V-12	Taché noir rouge
V-6	Taché qualité B		

3.1.2 La classification des blocs et feuilles minces de mica muscovite est établie selon la spécification du Tableau et des descriptions verbales données ci-dessous :

V-1 Très clair — Dur, de coloration uniforme, plat, exempt de toutes taches ou inclusions, ondulations, fissures, gondolements et autres défauts semblables.

V-2 Clair — Dur, de coloration uniforme, pratiquement plat, exempt de toutes taches «minérales» et «végétales», fissures, gondolements et autres défauts semblables et inclusions de corps étrangers, à l'exception de faibles inclusions d'air sur moins du quart de la surface utilisable. Une légère discoloration cristallographique est admise dans des conditions limitées.

V-3 Semi-clair — Dur, de coloration uniforme, exempt de taches «végétales» ou «minérales», fissures, gondolements et autres défauts semblables et inclusions de corps

étrangers, à l'exception de faibles ondulations; peut contenir de légères inclusions d'air sur moins de la moitié de la surface utilisable. Une légère discoloration cristallographique est admise dans des conditions limitées.

V-4 Semi-taché — Dur, exempt de taches «végétales» ou «minérales», fissures, gondolements et autres défauts semblables, et inclusions de corps étrangers; peut être moyennement ondulé, mais pas ridé; peut contenir de moyennes inclusions dont la surface ne dépasse par les $2/3$ de la surface utilisable, mais ne doit pas présenter d'inclusions d'air fortement concentrées en aucun point de la surface utilisable. Une légère discoloration cristallographique est admise dans des conditions limitées.

V-5 Taché qualité A — Dur, exempt de fissures, autres défauts semblables et inclusions de corps étrangers, mais pouvant être moyennement ondulé et présenter de légères taches «végétales»; la surface entière peut présenter des inclusions d'air si celles-ci ne sont pas trop concentrées. La discoloration cristallographique est admise.

V-5.1 Taché qualité AI — Dur, exempt de fissures et autres défauts semblables, et inclusions de corps étrangers, mais pouvant être ondulé et présenter sur la surface utilisable de légères taches «végétales», de légères taches «minérales» pas plus importantes que deux petites taches, et la surface entière peut présenter des inclusions d'air si celles-ci ne sont pas trop concentrées sur une surface supérieure à 40 mm² (0,062 5 in²) pour les grades 5 et au-dessus et supérieure à 10 mm² (0,015 6 in²) pour les grades 5 1/2 et au-dessous. La discoloration cristallographique est admise.

V-6 Taché qualité B — Dur, sans fissures, et autres défauts semblables et inclusions de corps étrangers, pouvant être ondulé et légèrement gondolé et contenir de fortes inclusions d'air, de moyennes taches «végétales», «argileuses» et «minérales». La discoloration cristallographique est admise.

V-7 Très taché — Dur, exempt de fissures et autres défauts semblables et inclusions de corps étrangers mais pouvant être ondulé et gondolé, contenir de fortes inclusions d'air, de fortes taches «végétales» et de moyennes taches «minérales». La discoloration cristallographique est admise.

V-8 Intensément taché — Peut être tendre et comporter d'importantes taches et inclusions, ondulations, fissures, gondolements et autres défauts. La discoloration cristallographique est admise.

V-9 Moucheté noir — Dur, exempt de fissures et autres défauts semblables, mais pouvant être moyennement ondulé et contenir de fortes inclusions d'air, des taches «végétales» et des points noirs dispersés. La discoloration cristallographique est admise.

V-10 Tacheté noir — Dur, exempt de fissures, et autres défauts semblables et inclusions de corps étrangers, mais pouvant être légèrement ondulé et comporter un léger gondolement, des taches «végétales», des taches «minérales» noires ou des petites taches rouges et de fortes inclusions d'air. La discoloration cristallographique est admise.

3.2 Lamelles (pour condensateurs)

La classification du mica muscovite en lamelles comprend les trois catégories suivantes :

Première qualité – Qualité visuelle qui résulte du clivage du mica semi-clair (V-3) ou d'une qualité supérieure (V-2, V-1) ou de l'équivalent.

Seconde qualité – Qualité visuelle qui résulte du clivage du mica semi-taché (V-4) ou de l'équivalent.

Troisième qualité – Qualité visuelle qui résulte du clivage du mica taché A et taché AI (V-5 et V-5.1) ou de l'équivalent.

4 TOLÉRANCES

Pour toutes les catégories de qualités visuelles de mica muscovite en blocs et en feuilles et pour les lamelles de première qualité pour condensateurs, il est toléré que 10 % en masse des pièces de mica répondent aux caractéristiques de la catégorie immédiatement inférieure. En ce qui concerne les lamelles pour condensateurs de deuxième et troisième qualité, il n'est toléré que 5 % en masse appartenant à la catégorie immédiatement inférieure.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 2185:1972](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/498060ad-3b23-4e3e-8ccf-f6d6b3f1964e/iso-2185-1972)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/498060ad-3b23-4e3e-8ccf-f6d6b3f1964e/iso-2185-1972>